

Intermarché accepte d'acheter la viande française plus cher, l'Europe dit non : Marine, vite !

écrit par Fallaci | 27 février 2017

Le bras de fer entre Bruxelles et Intermarché continue.
Cela avait commencé il y a un an :

La Commission européenne a ouvert une enquête sur Intermarché, car elle estime que le choix de l'enseigne d'acheter la viande plus cher aux éleveurs français est une entrave à la concurrence étrangère

lire la suite ici

<http://resistancerepublicaine.com/2016/02/28/crise-de-lelevage-intermarche-accepte-d-acheter-plus-cher-leurope-refuse-vite-sortir-de-leurope/>

Un an après, l'enquête de la Commission européenne continue... et Intermarché n'est pas décidé à jouer profil bas.

Le groupe commercial est visé par une enquête de la Commission européenne pour avoir décidé d'acheter sa viande plus cher aux éleveurs français. Le motif ? Il s'agirait d'une entrave à la concurrence étrangère.

Intermarché serait donc sous le coup d'une enquête de la part de la Commission européenne après s'être mis d'accord avec son concurrent, le groupe Leclerc, pour acheter la viande porcine française à un prix plancher. C'est en tout cas ce que le dirigeant du groupe, Thierry Cotillard, a révélé à *Libération* dans un entretien mis en ligne vendredi : «Sur le porc, l'été passé [en 2015], Intermarché s'était accordé avec Leclerc pour acheter le kilo (de porc) 1,40 euro (...). Mais ça n'a pas tenu. Maintenant, Bruxelles nous tombe dessus et enquête».

Un frein au libre marché, accuse Bruxelles

En 2015, le gouvernement français avait fixé un objectif de prix d'achat de 1,40 euros par kilo de porc, alors que les cours de la filière s'étaient écroulés en

dessous du prix de revient des producteurs. Différentes enseignes de grande distribution, comme Leclerc ou Intermarché, avaient accepté ce coût.

Oui mais voilà, la Commission européenne estime aujourd'hui «que cet accord était discriminant vis-à-vis des pays tiers. Donc maintenant, nous sommes très prudents pour trouver des solutions», déplore Thierry Cotillard.

Intermarché n'a pas dit son dernier mot

Si le groupe français risque une amende qui pourrait atteindre 5% de son chiffre d'affaires annuel, il se prépare toutefois à signer un contrat de cinq ans «avec une vingtaine de producteurs partenaires», leur garantissant un prix minimum d'1,50 euro le kilo. Le dirigeant d'Intermarché ajoute ne pas avoir «mis de prix plafond. C'est-à-dire que si ça monte à 1,80 euro, on paiera 1,80 euro»

Cette nouvelle révélation sur le rôle joué par Bruxelles dans la baisse des prix de vente de la viande survient alors que les agriculteurs mènent de nombreuses actions en France pour dénoncer le manque de rentabilité et la politique européenne dans leur secteur.

Le sujet a d'ailleurs fait une entrée fracassante au Salon International de l'Agriculture, qui se tient à Paris du 27 février au 6 mars. Une action a notamment été menée contre le stand du ministère français de l'Agriculture, qui a été saccagé, pendant que le président François Hollande, lui, était hué. Sur place, certains manifestants n'hésitaient pas à mettre en cause la responsabilité de l'Union européenne dans la chute des prix qu'ils dénoncent.

<https://français.rt.com/economie/16411-intermarche-france-union-europeenne-concurrence>